



DEPARTEMENT DES LANDES  
EXTRAIT DU REGISTRE  
Des délibérations du Conseil Communautaire  
du 28 AVRIL 2011

# COMPTE RENDU

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire

En exercice : 32

Présents : 25

Votes : 27

L'an deux mille onze, le jeudi 28 avril 2011 à 19h00, le Conseil de la Communauté de Communes de la Haute Lande, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à COMMENSACQ sous la Présidence de Monsieur PEDEUBOY.

Date de la convocation : 21 avril 2011

**Présents :**

<b>TRENSACQ</b>	Dominique CITRAIN Jean-Marie LARCHE Isabelle LACAZE Jean BOURIT	<b>SABRES</b>	Gérard MOREAU Bernard GRIHON Magali VALIORGUE Raymonde CAZES
<b>SOLFERINO</b>	Guy RIZZO Marie-Lou DUBOSCQ Henri BARTH Lucien CAUDRON	<b>LUGLON</b>	Michel DULAU Pierre DARENGOSSE Michel DUVERGER
<b>COMMENSACQ</b>	Martine TAPIN Richard CABANAC Richard VEZZOLI Odile LACROTTE	<b>LABOUHEYRE</b>	Jean-Louis PEDEUBOY Olivier DUBROUS Jean-Pierre TECHENE
<b>ESCOURCE</b>	Patrick SABIN		Danielle FAUTOUS Laurent LALANNE

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Richard CABANAC a été désigné secrétaire de séance.

**Excusés :** Philippe CASTETS – Sylvie RENARD (pouvoir à Monsieur SABIN) – François MUSSOU – Antoine HUICI - Yves DUNOGUES (pouvoir à Monsieur TECHENE).

**Absent :** André RABY- Jérôme BEYAERT- Robert DROUHAULT

## ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu du 24 mars 2011
2. Compte de gestion 2010 (Budget principal)
3. Compte administratif 2010 (Budget principal)
4. Reste à réaliser 2010
5. Affectation du résultat
6. Vote des taux d'imposition 2011
7. Vote du Budget Principal 2011
8. Subvention 2011 aux associations
9. Convention Mission locale landaise
10. Compte de gestion 2010 (Budget ZAC)
11. Compte administratif 2010 (Budget ZAC)
12. Affectation du résultat (Budget ZAC)
13. Vote du Budget ZAC 2011
14. Amortissements
15. Approbation du PLH après l'avis des communes
16. RAMI : mise à disposition de la salle attenante à la bibliothèque à Sabres
17. RAMI : travaux à la salle de Sabres, plan de financement

**Une délibération est ajoutée à l'ordre du jour : Indemnités de fonction**

En préambule à l'ouverture du Conseil Communautaire, Monsieur PEDEUBOY tient à faire un point sur l'avancée de la réforme territoriale et ses conséquences sur le territoire de la Communauté : Le 26 avril, le préfet a réuni la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) et lui a présenté son schéma provisoire, sur lequel la CDCI, les Communautés et les communes concernées ont dans un premier temps trois mois pour se positionner. Dans ce schéma, le préfet propose la fusion de la Communauté de Communes de Pissos et de la Communauté de la Haute Lande. Il propose aussi la suppression des syndicats mixtes. Cela concerne sur le territoire deux RPI (Trensacq-Commensacq et Trensacq-Commensacq-Luglon-Sabres). Le préfet propose leur fusion. Au terme de ces trois mois, il y aura encore quatre mois de réflexion et vers le mois de novembre, un nouveau schéma sera proposé à la CDCI. La mise en œuvre ne se fera peut-être pas avant 2014, sur ce point là c'est l'expectative.

Monsieur Pedeuboy souhaite – étant donné que la CCHL n'était demandeuse de rien – continuer à avancer comme si la fusion n'était pas à l'ordre du jour. Les maires de la Communauté de Communes vont se réunir le 9 mai pour aborder la question de l'avenir de la CCHL et de ses compétences.

**DELIBERATION 2011/014 COMPTE RENDU DU 24 mars 2011**

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-10, le Président propose au Conseil Communautaire de délibérer sur le point suivant :

- approuver le procès-verbal de la séance du 24 mars 2011 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

**Après délibération le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de**

- approuver le procès-verbal de la séance du 24 mars 2011 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

**DELIBERATION 2011/015- COMPTE DE GESTION 2010 CONCERNANT LE BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2010 a été réalisée par le receveur de SABRES et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Le Président propose au Conseil Communautaire de délibérer sur le point suivant :

- adopter le compte de gestion du comptable receveur pour l'année 2010 concernant le budget principal

**Après délibération le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de**

- adopter le compte de gestion du comptable receveur pour l'année 2010 concernant le budget principal

**DELIBERATION 2011/016- COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2010**

Monsieur le Président cède la présidence à Monsieur MOREAU, 1<sup>er</sup> vice-président, pour la présentation du Compte Administratif 2010.

Le vice-président indique que le compte administratif a été présenté à la commission des finances le 19 avril 2011.

**Le Vice-président :** présente le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -CA 2010**

Chap.	Libellé	BP 2010	CA 2010
Chapitre 011 - Charges à caractère général		1 033 358,47	834 623,27
Chapitre 012 - Charges de personnel		176 810,00	168 851,21
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		84 000,00	75 855,48
Chapitre 66 - Charges financières		32 600,99	22 653,48
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		800,00	249,50
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		376 741,58	365 451,27
Chapitre 022 - Dépenses imprévues		5 551,35	0,00
Chapitre 023 - Virement à la section d'invest.		0,00	0,00

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA 2010**

Chap.	Libellé	BP 2010	CA 2010
002	Excédent de fonctionnement	207 817,53	
013	Atténuation de charges	24 000,00	12 557,19
70	Produits d'exploitation	6 600,00	5 387,46
73	Impôts	565 061,00	565 790,00
74	Subventions et dotations diverses	135 355,00	756 391,36
75	Impôts indirects	683 076,84	117,31
76	Produits financiers	0,00	166,12
77	Autres produits exceptionnels	2 089,00	2 089,00
042	reprise sur amortissement (subvention)	85 863,02	51 659,55
<b>TOTAL</b>		<b>1 709 862,39</b>	<b>1 394 157,99</b>

<b>RECETTES - DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>73 526,22</b>
----------------------------	-------------	------------------

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	RAR 2009	BP 2010	CA 2010
001	Déficit d'investissement	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	10 915,64	
040	amortissement subvention	0,00	85 863,02	51 659,55
16	Remboursements d'emprunts	0,00	140 846,06	135 616,08
20	Immobilisations incorporelles	83 000,00	148 797,00	12 852,74
21	Biens	137 658,00	48 354,53	33 375,55
23	Travaux de bâtiments	2 000,00	969 200,00	1 577,17
<b>TOTAL</b>		<b>222 658,00</b>	<b>1 403 976,25</b>	<b>235 081,09</b>
		<b>1 626 634,25</b>		

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	RAR 2009	BP 2010	CA 2010
001	Report		447 649,67	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	
10	Dotations et fonds divers et réserves	0,00	180 200,00	6 908,14
13	Subvention d'investissement	285 000,00	41 543,00	6 559,81
16	Produits d'emprunt	0,00	289 000,00	4 730,00
23	immobilisation en cours	0,00	6 500,00	
27	autres immobilisations financières			1 980,00
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	0,00	376 741,58	365 451,27
<b>TOTAL</b>		<b>285 000,00</b>	<b>1 341 634,25</b>	<b>385 629,22</b>
		<b>1 626 634,25</b>		

<b>RECETTES - DEPENSES</b>
----------------------------

<b>150 548,13</b>
-------------------

Après délibération, le conseil communautaire à l'unanimité :

- adopte le compte administratif pour l'année 2010 concernant le budget principal

#### DELIBERATION 2011/017 RESTE À REALISER 2010

Monsieur le Président indique que la commission des finances qui s'est réunie le 19 avril 2011 a validé les restes à réaliser proposé ci-dessous. Monsieur le Président présente les restes à réaliser concernant l'année 2010. Il propose au Conseil Communautaire de valider la proposition ci-dessous :

Chap.	opération	Libellé	RAR 2010
165		remboursement de caution	5 000,00
2031	50	Frais d'études (gymnase)	77 771,00
2031		études caue cuisine	500,00
2158		équipement AGV	1 000,00
21751		travaux voirie	4 000,00
2182		matériel de transport	4 000,00
2183		matériel bureau informatique	1 000,00
2184		meublier ram	6 100,00
2313	50	construction gymnase SPS	2 000,00
2313		travaux ram	42 700,00
2313	401	construction (AGV)	100,00
<b>TOTAL</b>			<b>144 171,00</b>

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	opération	Libellé	RAR 2010
1313		subvention équipement département	240 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>240 000,00</b>
<b>excédent d'investissement</b>			<b>95 829,00</b>

Après délibération, le conseil communautaire à l'unanimité :

- valide la proposition ci-dessus

#### DELIBERATION 2011/018 – AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Président présente le résultat de clôture du budget principal

	Résultat à la clôture de l'exercice 2009	Part affecté à l'investissement	résultat 2010	Résultat de clôture
Investissement	447 649,67		150 548,13	598 197,80
Fonctionnement	207 817,53		- 73 526,23	134 291,30
				732 489,10

Compte tenu du résultat de clôture, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de délibérer sur le point suivant :

- affecter : 598 197,80 euros en investissement et 134 291,30 euros en fonctionnement

Après délibération, le conseil communautaire à l'unanimité :

- d'affecter : 598 197,80 euros en investissement et 134 291,30 euros en fonctionnement

#### DELIBERATION 2011/019 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Suite à la réforme de la fiscalité, une partie des taux d'imposition des taxes ménages du Conseil Général est transférée aux communes et aux communautés de communes. Monsieur le Président propose de voter les taux d'imposition modifiés comme suit :

	TAUX 2010	TAUX PROPOSES 2011
TH	2.34%	3,89%
TF	2,44%	2,44%
TFNB	5,13%	5,38%
CFE		4.47%
FPZ	6.12%	18,81%

Produit attendu 2011 : 574 198 euros

**Après délibération, le conseil communautaire à l'unanimité :**

- Valide les taux d'imposition 2011 tel que proposés ci-dessus

Un Tableau proposant une vision d'ensemble des taxes levées par la Communauté de Communes à taux stables ou à taux +2% en tenant compte de la réforme de la fiscalité est présenté.

Les chiffres définitifs (que ce soit pour les bases ou pour les allocations compensatrices) ne seront connus qu'en octobre. Dans l'attente, un débat a lieu sur l'augmentation ou non des taux communautaires : pour Madame TAPIN, il serait plus logique et plus dans l'esprit intercommunal d'augmenter les taux de la Communauté et de garder stables ceux des communes. D'autant plus qu'une augmentation progressive est mieux vécue en terme d'impact sur la population qu'une augmentation plus forte en une fois. Pour Monsieur SABIN, les bases ont été augmentées de 1.9%, ce qui crée déjà une hausse d'impôt pour le contribuable, c'est suffisant. Il vaut mieux trouver d'autres leviers pour augmenter les recettes. Monsieur RIZZO s'exprime sur la situation de Solférino : les bases de la commune sont extrêmement élevées, ainsi une augmentation des taux serait d'autant plus repercutée à Solférino et la commune ne pourrait plus suivre.

Monsieur PEDEUBOY précise qu'une augmentation des taux de 2% amènerait à la CGHL un peu plus de 7000 € à peine. Il propose de voter un statu quo et de trouver d'autres moyens de faire augmenter les recettes de la Communauté : pourquoi pas prendre d'autres compétences qui n'amèneraient pas beaucoup de fonctionnement mais ferait s'élever le Coefficient d'Intégration Fiscale et donc la Dotation Globale de Fonctionnement ? Il peut être réfléchi aux Ordures ménagères, à la compétence scolaire, à la compétence enfance jeunesse... Il faut affiner tout cela.

(Du fait de la réforme, la Communauté percevra une partie de la TH et de la TFNB du Conseil Général, ce qui explique les différences de taux affichés.)

### DELIBERATION 2011/020 - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2011

Monsieur le Président indique que le budget 2011 a été présenté à la commission des finances le 19 avril 2011.

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2010	CA 2010	BP 11
Chapitre 011 - Charges à caractère général		1 033 358,47	834 623,27	161 720,00
Chapitre 012 - Charges de personnel		176 810,00	168 851,21	219 393,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		84 000,00	75 855,48	98 840,00
Chapitre 66 - Charges financières		32 600,99	22 653,48	25 000,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		800,00	249,50	500,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		376 741,58	365 451,27	469 177,77
Chapitre 022 - Dépenses imprévues		5 551,35	0,00	6 873,18
Chapitre 023 - Virement à la section d'invest.		0,00	0,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 709 862,39</b>	<b>1 467 684,21</b>	<b>981 503,95</b>